



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Livre I^{er} du Code de l'Environnement, art. D.29

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE

REF. COMMUNE : PEN 25/002

REF. SPW : 10020357

L'Administration communale porte à la connaissance de la population la demande de permis d'environnement introduite par **ETIENNE AUTOMOBILES** dont les bureaux sont établis Rue Pietro Ferrero, 2, à 6700 ARLON, ayant pour objet le **renouvellement du permis d'environnement pour l'exploitation d'un atelier de vente, entretien et réparation d'automobiles, avec cabine de peinture**, sur la parcelle cadastrée ARLON / 1^{ère} DIVISION / ARLON / Section A n° 1733/02T.

Sur base des éléments du dossier, le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Affichage du présent avis le : **10 septembre 2025**

Ouverture de l'enquête le : **17 septembre 2025**

Clôture de l'enquête le : **1^{er} octobre 2025 à 15h00** à l'Administration communale d'Arlon, rue Paul Reuter 8 – ARLON
Service Urbanisme (Niveau A3)

Le dossier peut être consulté à partir du **17 septembre 2025** à l'Hôtel de Ville - Service de l'Urbanisme Etage A3, Rue Paul Reuter, 8, à ARLON pendant les heures d'ouverture du service sans rendez-vous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au jeudi ou sur rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi et le mercredi jusque 20h00 (rendez-vous préalablement fixé 24h à l'avance en téléphonant au 063/245 607 ou 063/245 600).

Toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales dans le délai mentionné ci-dessus, et ce, jusqu'à la clôture de l'enquête à : Administration communale, Service Urbanisme, rue Paul Reuter 8, à 6700 ARLON ou par courriel à administration@arlon.be.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès de la gestionnaire de dossier, Madame Stéphanie RIGNANESE, Grand'Rue, 1, à 6800 LIBRAMONT, au 061/29 30 48 ou par mail : environnement@ccilb.be.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

La Directrice générale adjointe,

M. STEVART

Arlon, le 8 septembre 2025

Pour le Collège,



Le Bourgmestre,

V. MAGNUS